

COMMUNE DE CANAPLES

**PROCES VERBAL
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE**

Membres du Conseil : 13

Présent à la séance : 10

Pouvoir : 1

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Date de la séance : 13 Décembre 2024

Heure de la séance : 20 heures

L'An deux mil vingt-quatre, le treize Décembre, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Canaples se sont réunis au nombre de neuf à la salle du bibliobus, lieu ordinaire de leur séance, sous la Présidence de :

Monsieur Marcel POISSON, Maire

Etaient présents MM. Les adjoints, MM. Les conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents :

Yasmine HAFIAN, Pascal GODARD, Léon LENNE : Adjoints au Maire
Isaline DEBETHUNE, Claudie DUHAMEL, Jean François GAFFET, Françoise GRAUX, Céline LIETARD, Jane TEMMERMANN Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Ingrid BRASSEUR donne pouvoir à Yasmine HAFIAN

Absents excusés :

Anthony MEUNIER

Absents non excusés :

Alain JARDIN

M. Marcel POISSON Maire ouvre la séance à 20h30.

Madame HAFIAN Yasmine est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 novembre 2024 :

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2024.
Le Conseil Municipal, adopte ledit compte rendu.

2. Remboursement de la ligne de trésorerie :

Suite au déblocage des fonds de l'emprunt à hauteur de 530 000,00 €, il est possible de procéder au remboursement d'une part de la ligne de trésorerie à hauteur de 800 000,00 €.
Le solde restant dû de la ligne de trésorerie sera remboursé dès réception du solde de la DETR soit un montant de 126 000,00 €.

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
CONSENT** au remboursement de la ligne de trésorerie à hauteur de 800 000,00 €.
ADOpte A L'UNANIMITE

3. Quart d'investissement :

Le montant total des investissements pouvant faire objet du quart d'investissement est de 54 279,70 € soit un quart d'investissement de 13 569,00 €

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
VOTE** à un quart d'investissement à hauteur de 13 569,00 €.
ADOpte A L'UNANIMITE

4. Demande de DETR 2025 :

Besoin d'achat de mobilier pour l'école qui peut faire l'objet d'une demande de DETR.
Le devis de MAJUSCULE transmis par l'école s'élève à 9 401.95 € TTC.

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
S'ACCORDE** à effectuer la demande de DETR pour le mobilier de l'école.
ADOpte A L'UNANIMITE

5. Location de la salle Gilbert Temmermann :

5.1. Location à une école d'une autre commune :
Demande de Location de la salle par l'école de la commune d'Agenville le 20 Juin 2025.

**Après délibération,
Le Conseil Municipal,
CONSENT** à louer la salle d'activités pour le week-end du 20 Juin 2025 à l'école d'Agenville moyennant un loyer de 275,00 €.

5.2. Location de la salle aux jeunes agriculteurs :

Demande de location de la part des jeunes agriculteurs en mars.

Après discussion, le conseil refuse la demande de location de la salle aux profit des jeunes agriculteurs.

6. **Nouveau contrat balayage :**

Contrat à renouveler, balayage des caniveaux pour 4 passages par an par l'entreprise NVRD.

Contrat d'une année : 420,00 € HT par passage.

Contrat de 3 ans : 405,00 € HT par passage.

	Voix
Pour	10
Contre	0
Abstention	1

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

CONSENT à renouveler le contrat pour 4 balayages pour une durée de 3 ans.

ADOpte A LA MAJORITE

7. **Questions diverses :**

- Vente de terrains boisés par la SNCF : la commune n'est pas intéressée.
- Rencontre avec la médiatrice du tribunal administratif concernant le recours contre le permis de construire enclenché par la SCI PC.
Le coût de la médiation s'élève à un forfait de 600,00 € et un tarif horaire de 180,00 € à partager entre les différentes parties.
- Nids de poule rue de Belval, ruelle Martial, rue de l'église.
- Réussite du Téléthon : Animations et contributions : la somme de 3 109,48 € a été remis à l'AFM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h18.

Marcel POISSON
Maire de Canaples